

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
modifiant l'annexe 2-1 de l'arrêté du Gouvernement de la
Communauté française du 19 juillet 2011 portant
application du décret du 30 avril 2009 relatif au
développement des pratiques de lecture organisé par le
Réseau public de la lecture et les bibliothèques publiques**

A.Gt 15-05-2014

M.B. 30-10-2014

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 30 avril 2009 relatif au développement des pratiques de lecture organisé par le Réseau public de la lecture et les bibliothèques publiques, modifié par les décrets du 17 juillet et 21 novembre 2013;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juillet 2011 portant application du décret du 30 avril 2009 relatif au développement des pratiques de lecture organisé par le Réseau public de la lecture et les bibliothèques publiques;

Considérant que l'annexe 2-1 de l'arrêté précité du 19 juillet 2011 reprend le rapport d'activités que les opérateurs directs - bibliothèques locales doivent remplir chaque année;

Considérant que ce document doit être amélioré en vue de mieux tenir compte des réalités des opérateurs directs - bibliothèques locales dans le cadre de l'actuelle législation;

Considérant qu'il y a lieu de le remplacer;

Sur proposition de la Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel et de la Santé et de l'Égalité des Chances;

Après délibération,

Arrête :

Article 1^{er}. - L'annexe 2-1 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juillet 2011 portant application du décret du 30 avril 2009 relatif au développement des pratiques de lecture organisé par le Réseau public de la lecture et les bibliothèques publiques est remplacée par le document annexé au présent arrêté.

Article 2. - La première année à faire l'objet de récoltes de données en vertu de ce rapport d'activités annuel est l'année 2015.

Article 3. - Le Ministre de la Culture dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 15 mai 2014.

Le Ministre-Président,

R. DEMOTTE

La Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Égalité des chances,



Annexe 2, 1°

Fiche signalétique

Dénomination de l'Opérateur direct :

Territoire desservi par l'opérateur direct :

Pouvoir organisateur (coordinateur) :

Responsable :

Fonction :

Rue et n° :

Code postal :

Localité :

Téléphone :

Fax :

Courriel :

Type de pouvoir organisateur :



Opérateur direct :

Personne de contact :

Fonction :

Rue et n° :

Code postal :

Localité :

Téléphone :

Fax :

Courriel :

Adresse internet :

--

Catégorie :

--

Bibliothèques composant l'opérateur direct (nom et adresse) :

Heures d'ouverture :

Lundi :

Mardi :

Mercredi :

Jeudi :

Vendredi :

Samedi :

Dimanche :

TOTAL :

Prêt interbibliothèque (PIB)

Responsable :

Téléphone :

Courriel pour les PIB :

Adresse de livraison des documents si différente de l'adresse de la bibliothèque :

--



Annexe 2, 1°

Annexe 2, 1°

Analyse statistique

Partie 1**la POPULATION et les ACTEURS ASSOCIATIFS et INSTITUTIONNELS**

PUBLIC

Nombre d'habitants de la (des) commune(s) desservie(s) au 31 décembre de l'année
écoulée

- de 18 ans	18 ans et +	Total
		0

1. a)

PUBLIC INDIVIDUEL

Durant l'année évaluée

Nombre :

usagers emprunteurs	dont hors territoire référence	taux emprunteurs individuels	nouveaux usagers emprunteurs	dont hors territoire référence	usagers emprunteurs réinscrits



	femmes	hommes	Total					
0 - 2 ans			0					
3 - 11 ans			0					
12 - 17 ans			0					
18 - 24 ans			0					
25 - 49 ans			0					
50 - 64 ans			0					
65 - 79 ans			0					
80 ans et +			0					
Total	0	0	0	0		0	0	0

Parmi les nouveaux usagers emprunteurs, quelle est l'origine de leur première visite ?

- ont accompagné un usager de la bibliothèque
- sont venus à l'occasion d'une animation / exposition / ...
- sont venus via une collectivité
- ont vu une publicité de la bibliothèque (folder, affiche, presse, ...)
- autre(s)

0

si autre(s), préciser :

oui ou non



Des "séjourneurs" utilisent-ils la bibliothèque à titre individuel ?

Si oui, que font-ils à la bibliothèque ?

Cocher :

consulter des documents papier	<input type="checkbox"/>
consulter internet	<input type="checkbox"/>
étudier	<input type="checkbox"/>
parler	<input type="checkbox"/>
boire un café	<input type="checkbox"/>
participer à une (des) animation(s)	<input type="checkbox"/>
autre(s) ...	<input type="checkbox"/>

1. b)	COLLECTIVITES
-------	---------------

Nombre de collectivités :

	- de 18 ans		18 ans et plus		Total	
	collectivités	usagers induits	collectivités	usagers induits	collectivités	usagers induits
emprunteuses à public recensé					0	0
emprunteuses à public non recensé					0	0
Total au 31 décembre de l'année évaluée	0	0	0	0	0	0
emprunteuses nouvellement inscrites					0	0
emprunteuses réinscrites					0	0
Total au 31 décembre de l'année évaluée	0	0	0	0	0	0

oui ou non

Des collectivités "séjournieuses" utilisent-elles la bibliothèque ?

Si oui, que font-elles à la bibliothèque ?

Cocher :

consulter des documents papier	<input type="checkbox"/>
--------------------------------	--------------------------



consulter internet	
étudier	
participer à une (des) animation(s)	
autre ...	

Parmi les collectivités, nombre de classes

emprunteuses :

séjourneuses :

oui ou non

Présence dans les locaux de l'opérateur de locaux accessibles à d'autres collectivités

1. c)	PUBLIC INDIVIDUEL et COLLECTIVITES
-------	------------------------------------

Taux d'usagers emprunteurs (individuels et induits par les collectivités) :

- de 18 ans	18 ans et +	Total
		0

Nombre de personnes qui ont passé la porte de la (des) bibliothèque(s) durant la semaine du ... au ... :

	PARTENAIRES
--	--------------------

Types de partenaires

Autre opérateur du réseau public de la lecture

Centre culturel

Commune / CPAS

Nombre de partenaires	Répart° nbre projets



Groupe d'alphabétisation
 Groupe d'insertion socio-professionnelle
 Groupe d'éducation permanente
 Centre de jeunes
 Centre pour demandeurs d'asile
 Maison de repos, club seniors, ...
 Crèche, accueillante d'enfants, ONE, ...
 Etablissement scolaire
 Ecole de devoirs
 Autre(s)

Si "Autre(s)", préciser :

Si des établissements scolaires font partie de vos partenaires, distinguer :

Ecoles maternelles
 Ecoles primaires
 Ecoles secondaires
 Enseignement supérieur
 Enseignement général
 Enseignement technique
 Enseignement professionnel
 Enseignement spécialisé

Nombre de partenaires	Répart° nbre projets



Partie 2**les RESSOURCES MISES à DISPOSITION de la POPULATION****RESSOURCES DOCUMENTAIRES**

1. a)

DOCUMENTS SUR TOUS SUPPORTSLivres

chiffres réels - nombre de volumes

Documentaires

Fictions

Bandes dessinées

Documents non prêtés

Titres de livres numériques (intégrés au catalogue)

TOTAL

au 1er janvier		au 31 décembre		Taux d'accroissement		
Jeunesse	Adultes	Jeunesse	Adultes	Jeunesse	Adultes	Total
0	0	0	0			

TOTAL Jeunesse + Adultes

au 1er janvier	au 31 décembre	Différence
0	0	0

dont acquisitions
dons
retraits

Résultat
0



pourcentages	au 1er janvier			au 31 décembre		
	Jeunesse	Adultes	Total	Jeunesse	Adultes	Total
	Documentaires					
Fictions						
Bandes dessinées						
Documents non prêtables						
Titres livres numériques						
TOTAL						

Périodiques**Abonnements "papier"**

	au 1er janvier		au 31 décembre		Abonnements
	Nbre abonnemts	%	Nbre abonnemts	Total de fascicules	
Jeunesse					
Adultes					
TOTAL	0	0%	0	0	

Abonnements nouveaux dans l'année

Abonnements supprimés dans l'année

Nombre de titres de périodiques dépouillés par l'opérateur

Nombre de titres de périodiques dépouillés disponibles

dans les collections



Nombre de fascicules à comptabiliser dans les collections
 Nombre titres de périodiques numériques en ligne disponibles

Numériques

	abonnements au 1er janvier			abonnements au 31 décembre			Abonnements
	individuels	titres via bouquet(s)	%	individuels	titres via bouquet(s)	%	
Jeunesse							
Adultes							
TOTAL	0	0	0%	0	0	0%	
TOTAL général	0			0			

Abonnements nouveaux dans l'année-
 - individuels
 - via bouquet(s)
 Abonnements supprimés dans l'année
 - individuels
 - via bouquet(s)

Supports multimédias

	au 1er janvier			au 31 décembre		Taux d'accroissement		
	Jeunesse	Adultes	%	Jeunesse	Adultes	Jeunesse	Adultes	Total
Cédéroms								
Cd audio								
Cd livres								
liseuses								
tablettes								
DVD								



Jeux							
Autres							
TOTAL	0	0	0%	0	0		
TOTAL	au 1er janvier		au 31 décembre		Différence		Résultat
J+A	0		0		0		0
dont							
							acquisitions
							dons
							retraits

1. b)	FONDS SPECIALISES
-------	-------------------

Existence de fonds spécialisés développés dans le cadre du plan quinquennal de développement ?

oui ou non

Détailler les thèmes :

Existence d'autres fonds spécialisés ?

oui ou non

Détailler les thèmes :





2.	RESSOURCES INTERNET
----	----------------------------

Nombre de postes permettant l'accès à internet

Nombre total d'heures de consultation par semaine (pour l'ensemble des postes de l'opérateur)

La consultation d'internet est-elle gratuite pour l'utilisateur ?

Existence :

- d'un site web de l'opérateur ?

si oui,

lien(s) :

- d'une (de) page(s) de l'opérateur sur le site web de la collectivité locale ?

si oui,

lien(s) :

- d'un blog de l'opérateur ?

si oui,

lien(s) :

- d'une (de) page(s) de l'opérateur sur un ou plusieurs réseau(x) social/aux ?

si oui,

lien(s) :

L'opérateur propose-t-il le Wifi aux usagers?



D'une manière générale, tenant compte de tout ce qui précède, est-il possible pour l' (les) usager(s) de :

- accéder en ligne au catalogue
- consulter son "compte usager"
- réserver en ligne
- prolonger ses emprunts en ligne
- échanger des courriels
- participer à des forums de discussion
- poster en ligne des contributions sur les livres
- disséminer une notice bibliographique vers les réseaux sociaux
- autre(s)

précisions éventuelles :

--

Quel est le SIGB utilisé par l'opérateur ?
dans quelle version ?

Utilisat° d'un OPAC de nvelle génération au-dessus du SIGB ?

oui ou non

Si oui, lequel ?

--



Accès via le portail à d'autres ressources que le catalogue ?

Si oui, lesquelles ?

Utilisation d'un système informatique pour gérer l'EPN ?

Si oui, lequel ?

oui ou non

L'opérateur contribue-t-il à des sites internet et/ou blogs ?

Si oui :

- le(s)quel(s) ? Cocher

site de l'opérateur d'appui	
Samarcande	
réseaux sociaux	
autre(s) ...	

- temps de travail que cela représente (en heures par semaine)

--

- du personnel se consacre-t-il exclusivement à ce travail ?

oui ou non

3.	RESSOURCES SPECIALISEES
-----------	--------------------------------

Cédéroms

Cd audio

sur place ? (oui ou non)	nombre (facultatif)	hors bibliothèque ? (oui ou non)	nombre (facultatif)



Cd livres
 DVD
 Livres électroniques
 Périodiques en ligne
 Dossiers documentaires
 Jeux
 Jeux vidéo
 Tablettes
 Liseuses
 Autres

Partie 3

les PRATIQUES de MEDIATION

1. **l'ACCUEIL**

1. a) **ACCES PHYSIQUE**

Nombre d'implantations qui composent l'opérateur :

	oui ou non	
Signalisation existant dans la Commune	<input type="text"/>	si oui, pour combien d'implantations ? <input type="text"/>
Signalisation du bâtiment	<input type="text"/>	si oui, pour combien d'implantations ? <input type="text"/>



Accès handicapés moteur existant		si oui, pour combien d'implantations ?	
Parking aisé		si oui, pour combien d'implantations ?	

1. b)	MODALITES
-------	-----------

Nombre d'heures hebdomadaires d'accueil du public		heures
Nombre d'heures hebdomadaires d'accueil consacrées exclusivement aux collectivités		heures

Accès financier :		oui ou non
- l'inscription à la bibliothèque est-elle payante ?		
Si oui, préciser les montants :		
Ce paiement permet-il l'accès à d'autres opérateurs via un réseau plus large ?		
Si oui, expliquer :		
- l'emprunt d'un document est-il payant ?		
Si oui, préciser les montants :		

- faut-il payer spécifiquement pour :	oui ou non	Si oui, préciser :
- un retard dans le retour du document ?		
- la prolongation de l'emprunt ?		
- le droit à rémunération des auteurs pour le prêt ?		
- autre(s) ?		



2.	les ACTIVITES et/ou SERVICES
-----------	-------------------------------------

2. a)	FORMATIONS ET INITIATIONS
-------	---------------------------

Fonctionnement de la bibliothèque

Initiez-vous / formez-vous les usagers :

- au fonctionnement de la bibliothèque :

- individuellement

- collectivement

- à la recherche documentaire :

- individuellement

- collectivement

- autre lié au fonctionnement des outils
proposés par l'opérateur :

- individuellement

- collectivement

oui ou non	si oui (facultatif) :	heures y consacrées par an

Si vous souhaitez donner quelques précisions :

Informatique et multimédias



- de leurs capacités de compréhension à l'audition
 - de leurs capacités de lecture ?
 - de leurs capacités d'expression orale ?
 - de leurs capacités de production d'écrits ?
- individuellement
 - collectivement
 - individuellement
 - collectivement
 - individuellement
 - collectivement
 - individuellement
 - collectivement

Si vous souhaitez donner quelques précisions :

Autres formations

Si vous organisez d'autres types d'initiations et/ou formations, merci de préciser :



2. b)	SERVICES BASES SUR L'EXPERIENCE-METIER DU BIBLIOTHECAIRE
-------	--

Recherches et renseignements bibliographiques et documentaires

Nbre de recherches et renseignements demandés par les usagers, y compris via la bibliothèque virtuelle

(uniquement sur la semaine du ... au ...)

L'opérateur participe-t-il à la bibliothèque virtuelle ?

Si oui : - nombre de questions auxquelles il a été répondu pendant l'année évaluée

- charge de travail que cela représente (en heures sur l'année)

oui ou non

Participation à d'autres actions

L'opérateur est-il représenté lors d'actions menées par d'autres opérateurs ?

Si oui :

- par la présence d'un "stand de la bibliothèque"
- par la mise à disposition d'ouvrages
- par l'élaboration de bibliographies
- par l'intervention du personnel de la bibliothèque
- autre(s)

oui ou non	si oui, nbre	Si oui, initiative bibliothèque ? autre opérateur ?

Si vous souhaitez donner quelques précisions :



2. c)	ANIMATIONS
-------	------------

en chiffres

dans locaux à disposition de l'opérateur	ailleurs	Total
		0
		0
		0

Nombre total d'animations

dont nombre total d'animations récurrentes

dont nombre total d'animations organisées en partenariat

Nombre de projets d'animations communs avec des partenaires

parmi ceux-ci, nombre de ceux qui sont en lien avec le plan quinquennal de développement

Nbre total

dans locaux à disposition de l'opérateur	ailleurs

Nombre de personnes accueillies (en groupe ou individuellement)

Estimation du temps total des animations

Estimation du temps de travail du personnel de l'opérateur consacré aux animations

Estimation du temps de travail du personnel externe (vacataire, ...)

h/année

h/année

h/année



oui ou non

Un (des) événement(s) plus spécifique(s) a-t-il (ont-ils) été organisé(s) durant l'année évaluée ?

Si oui, merci d'expliquer :

2. d)

SERVICES INDIVIDUALISES

L'opérateur :

- apporte-t-il des documents au domicile de certains usagers ?
- organise-t-il un service "Ecrivain public"?
- propose-t-il une guidance individuelle à la recherche d'emploi ?
- donne-t-il accès à des services d'auto-formation?
- propose-t-il d'autres services individualisés ? Si oui, préciser ci-dessous.

oui ou non	nbre pers touchées (facultatif)

Précisions éventuelles si "autres services individualisés" :



2. e)	AUTRES SERVICES
-------	-----------------

Détailier

3.	le PRÊT
----	---------

3. a)	PRÊT DIRECT
-------	-------------

Nbre de documents prêtés par type d'usagers

chiffres réels

	Fiction	Docmtaires	Jeux	Multimédia	Autres	Total
- de 18 ans						0
18 ans et +						0
Collectivités						0
TOTAL	0	0	0	0	0	0

% ages selon catégories d'usagers

	Fiction	Docmtaires	Jeux	Multimédia	Autres	Total
- de 18 ans						
18 ans et +						
Collectivités						
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%



% ages selon types de documents	Fiction	Docmtaires	Jeux	Multimédia	Autres	Total
- de 18 ans						100%
18 ans et +						100%
Collectivités						100%
TOTAL						100%

Modalités de prêt :

--

3. b)	PRÊT INTERBIBLIOTHEQUES (PIB)
-------	-------------------------------

L'opérateur réalise-t-il des emprunts à d'autres bibliothèques dans le cadre du PIB ?

Si oui, y a-t-il eu des emprunts "extra-provinciaux" ? Combien ?

L'opérateur réalise-t-il des prêts à d'autres bibliothèques dans le cadre du PIB ?

Si oui, y a-t-il eu des prêts "extra-provinciaux" ? Combien ?

oui ou non	Nbre docs

Par quel canal les demandes de PIB arrivent-elles chez l'opérateur ?

	Nbre ddes suivies	Nbre ddes non suivies
Bibliothèque centrale		
Samarcande		
autres opérateurs directs		
Bibliothèque "encyclopédique"		

Par quel canal les documents sont-ils envoyés et en quelles quantités ?

Navette	Poste



Documents envoyés à l'intérieur de la province / région Bruxelles-capitale		
Documents envoyés vers bibliothèque hors province / région en direct		
Documents envoyés vers bibliothèque hors province / région via la Centrale		
Documents retournés vers bibliothèque à l'intérieur de la province / région		
Documents retournés vers bibliothèque hors province / région en direct		
Documents retournés vers bibliothèque hors province / région via la Centrale		

Si un autre moyen d'acheminement est utilisé, lequel ?

Si un autre circuit d'acheminement est utilisé, lequel ?

	oui ou non	Cout / doc
Le PIB est-il payant pour l'utilisateur lorsque le document vient de votre province ?		
Le PIB est-il payant pour l'utilisateur lorsque le document vient d'une autre province ?		

Partie 4

les MOYENS

1.

le PERSONNEL

1. a)

PERSONNEL REMUNERE

Personnel rémunéré

Nombre équivalents temps plein



à qualification bibliothéconomique

à qualification informatique

autre qualification :

- animateur expérimenté

- sélectionné par un jury

- autre(s)

TOTAL

Personnel non qualifié (si possible)

	0
	0

TOTAL personnel rémunéré

Si personnel "sélectionné par un jury", quelle est la formation / la qualification de ce personnel ?

Existence d'un personnel dédié à la gestion informatique

Pers. de l'opérateur	Personnel autre
	Nombre total d'heures de formation

Formation continue du personnel rémunéré

1. b)	PERSONNEL NON REMUNERE
-------	------------------------

Accueil de stagiaires

L'opérateur a-t-il accueilli des stagiaires ?

oui ou non

Si oui, combien durant l'année ?

combien d'heures au total ?



d'où proviennent-ils ?

Volontaires

Nombre de personnes

Nombre d'heures prestées par mois

2.

les INFRASTRUCTURES

2. a)

LOCAUX

Des modifications importantes ont-elles été apportées aux locaux de l'opérateur depuis la rédaction du dossier de demande de reconnaissance et plus particulièrement de son tableau "Infrastructure - Fonctions" ?

oui ou non

Si oui, préciser :

2. b)

EQUIPEMENTS

Nombre total de postes informatiques accessibles au public

Nombre de postes permettant uniquement un accès OPAC

Nombre de postes informatiques réservés au personnel

Nombre de places assises



Présence de bornes de prêt RFID ?	oui ou non
-----------------------------------	------------

2. c)	INFRASTRUCTURE CIRCULANTE
-------	---------------------------

Existence d'une infrastructure circulante ?	oui ou non
Si oui, en quoi consiste-t-elle (type d'infrastructure et services rendus) ?	

Partie 5**les RELATIONS et la COMMUNICATION**

1.	les RELATIONS
-----------	----------------------

1. a)	RELATIONS AVEC LES POUVOIRS ET OPERATEURS D'APPUI
-------	---

Rencontres régulières avec le(s) représentant(s) du (des) pouvoir(s) organisateur(s) ?	oui ou non
Rencontres avec d'autres pouvoirs subsidiaires ? (à préciser)	



Rencontres régulières avec l'O.A. et/ou la bibliothèque "encyclopédique" ? (préciser)

1. b)	CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE
-------	--

Nombre de réunions du Conseil de développement de la Lecture durant l'année

2.	la COMMUNICATION hors Internet
-----------	---------------------------------------

Publication de dépliants

diffusion interne à l'opérateur

diffusion externe à l'opérateur

Publication d'affiches

Publication de signets

diffusion interne à l'opérateur

diffusion externe à l'opérateur

Communication avec la presse

communiqués de presse

conférences de presse

articles parus, passages TV, radio

Autres ?

Si oui, merci de préciser :

oui ou non



Annexe 2, 1°

Volet qualitatif

Période du plan quinquennal :

du

au

--

l'année évaluée est l'année

Analyse de l'année de référence

"L'évaluation fait partie intégrante du travail quotidien, comme outil de pilotage, de réajustement continu du plan. C'est un réel outil de travail. Ce n'est pas quelque chose à faire en plus, à côté."

"Il s'agit de (...) vérifier si les résultats obtenus ou en cours de réalisation correspondent aux objectifs du plan quinquennal de développement."

Citations tirées de l'OUTIL BIBLIOTHEQUE

"L'évaluation continue des plans quinquennaux de développement"

Le but de ce volet qualitatif est de vérifier qu'une procédure d'évaluation est en cours. Il ne s'agit pas de rendre compte chaque année de l'évaluation de l'ensemble des actions liées à votre plan quinquennal de développement mais de montrer que ce travail est en cours et que vous serez en mesure en fin de PQD d'évaluer celui-ci de manière approfondie.

Pour ce volet qualitatif, merci de répondre aux points suivants :

- durant l'année précédente, quelles actions de votre PQD aviez-vous choisi d'évaluer plus finement ?
- comment avez-vous réalisé ce travail (méthodes, moyens, ...) ?
- avez-vous fait des constats particuliers ? Des changements ont-ils été observés ?
- l'évaluation réalisée a-t-elle mené à un réajustement / une réinterrogation du plan ou d'une partie de celui-ci ?
- quel rôle le Conseil de développement de la Lecture a-t-il joué dans le processus précité ?
- qu'avez-vous prévu d'évaluer l'an prochain ?

Les réponses à ces questions peuvent être brèves. Il ne s'agit pas de remettre 30 pages d'explications ni la copie de tous les outils utilisés mais bien de faire une synthèse de ce qui a été évalué de manière plus approfondie en cette année 2014,



Annexe 2, 1°

Le Bibliothécaire dirigeant et le(s) représentant(s) de son pouvoir organisateur certifient que le présent document, reprennant un rapport chiffré et l'évaluation de l'année écoulée, est sincère et véritable.

Fait à

le

Signatures :

- du Bibliothécaire dirigeant ;
- du (des) représentant(s) du (des) pouvoir(s) organisateur(s).

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 15 mai 2004 modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juillet 2011 portant application du décret du 30 avril 2009 relatif au développement des pratiques de lecture organisé par le Réseau public de la Lecture et les bibliothèques publiques

Bruxelles, le 15 mai 2014.

**Rudy DEMOTTE,
Ministre-Président**

Jean-Marc NOLLET

Ministre de l'Enfance, de la Recherche et de la Fonction publique

